

PRÉSENTATION DE DÉPUTÉS.

L'honorable THOMAS-MAYNE, DALY, pour le district électoral de Selkirk: présenté par sir John Thompson et M. Foster.

NATHANIEL-CLARKE WALLACE, éer, pour le district électoral de la division-ouest du comté de York, Ont.; présenté par M. Haggart et M. Patterson.

JOHN-FISHER WOOD, éer, pour le district électoral de Brockville: présenté par sir John Thompson et M. Taylor.

JOHN-JOSEPH CURRAN, éer, pour le district électoral de Montréal-centre: sir John Thompson et M. Ouimet.

LOUIS DE GONZAGUE BELLEY, éer., pour le district électoral de Chicoutimi et Saguenay: M. Curran et sir John Thompson.

JAMES-WILLIAM BAIN, éer, pour le district électoral de Soulanges: sir John Thompson et M. Ouimet.

JOHN-A CHESLEY, éer, pour le district électoral de la cité et du comté de Saint-Jean: M. Foster et M. Baird.

GEORGE-VALENTINE MCINERNEY, éer, pour le district électoral de Kent, N.-B.: M. Costigan et M. Foster.

WILLIAM-WALTER McDONALD, éer, pour le district électoral de la division-est d'Assiniboia: sir John Thompson et M. Daly.

SÉVERIN LACHAPPELLE, éer, pour le district électoral d'Hochelega: M. Ouimet et sir John Thompson.

PIERRE LECLAIR, éer, pour le district électoral de Terrebonne: M. Ouimet et sir John Thompson.

ALEXANDER-WILLIAMSON CARSCALLEN, éer, pour le district électoral de la division-nord du comté de Hastings: M. Corby et M. Northrup.

PREMIÈRE LECTURE.

Bill (n° 1) concernant la prestation des serments d'office.—(Sir John Thompson).

DISCOURS DU TRÔNE.

M. L'ORATEUR dépose sur le bureau une copie du discours suivant prononcé par son Excellence le Gouverneur-général aux deux chambres du parlement, dans la chambre du Sénat.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des Communes:

Il me fait plaisir, en vous rencontrant au commencement d'une nouvelle session du Parlement, d'avoir à vous féliciter sur les progrès qui ont marqué l'histoire du Canada durant la dernière année.

L'accroissement du commerce indiqué par les importations et les exportations de la période couverte par les derniers rapports officiels, est des plus satisfaisants, et ce accroissement s'est maintenu jusqu'à ce jour en nous faisant espérer que le volume du commerce pour l'année courante sera le plus considérable que nous aurons vu au Canada.

Les revenus du pays ont fait face à tous les services pour lesquels le Parlement avait voté des crédits, et le fonctionnement des chemins de fer du gouvernement a été moins onéreux qu'il ne l'a été depuis nombre d'années passées, en ce qui regarde l'écart entre les recettes et les dépenses.

Au Manitoba et au Nord-Ouest, l'augmentation de l'immigration a été bien encourageante, au double point de vue du nombre de personnes venues des pays étrangers et du nombre d'inscriptions pour obtention de *homesteads* faites par des colons de toute nationalité.

Des mesures ont été prises pour exécuter les arrangements conclus avec les Etats-Unis dans le but de régler la question des frontières de l'Alaska, celle de la ligne frontière de la Baie de Passamaquoddy, et pour empêcher la pêche destructive du poisson et en augmenter la propagation. A l'égard de la réciprocité en matière d'assistance à rendre aux navires naufragés et au remorquage, il s'est

établi une correspondance qui révèle le fait que les Etats-Unis réclament des privilèges que l'on n'avait pas prévu qu'ils demanderaient, mais il n'est pas impossible qu'on arrive à un règlement satisfaisant de cette difficulté.

Durant la vacance, une conférence amicale a eu lieu entre des délégués de mon gouvernement et des représentants du gouvernement de Terre-Neuve, relativement aux questions pendantes entre les deux pays. On désire et on espère que l'échange de vues qui s'est fait aura, des résultats avantageux et amènera un règlement à l'amiable de toutes ces questions.

Les statuts de 1887, concernant l'établissement d'un département du commerce et de la charge de solliciteur général, ayant été mis en vigueur, les nominations que ces actes nécessitaient, ont été faites.

Il est à regretter que le gouvernement des Etats-Unis n'ait pas pu accéder aux propositions que nous lui avons faites au sujet des droits des péage sur les canaux, et que le Président ait jugé à propos d'imposer des droits exceptionnels aux Canadiens qui se servent du canal du Sault-Sainte-Marie, dont l'accès a été durant si longtemps libre au peuple des deux pays. Mon gouvernement, tout en étant disposé à prendre en considération avec un esprit conciliant les propositions que pourrait lui faire le gouvernement des Etats-Unis, a pris des mesures pour hâter le parachèvement des travaux du canal canadien, qui offrira bientôt au commerce de la Confédération, une voie à travers notre territoire.

Des mesures vous seront présentées, à l'effet d'amender l'acte du cens électoral, les actes concernant le service civil et la mise à la retraite des fonctionnaires publics, et aussi les lois qui règlent l'admission de la preuve dans les causes et les questions du domaine du parlement du Canada, et aussi des mesures pour étendre aux territoires du Nord-Ouest le système de vote au scrutin secret et pour simplifier les lois relatives aux propriétés foncières et au transport de ces propriétés dans les territoires.

Messieurs de la Chambre des Communes:

Les comptes publics pour l'année écoulée et les estimations budgétaires pour l'année prochaine vous seront présentés sans délai, et j'espère que celles-ci démontreront qu'il est possible de faire face aux services publics sans augmenter les impôts.

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes:

Je suis certain que toutes ces questions attireront votre sérieuse attention et qu'en les étudiant, vous aurez en vue au-dessus de tout autre but, le bien-être et la stabilité du pays.

Sir JOHN THOMPSON: Vu la maladie de l'honorable chef de la gauche, que je regrette beaucoup, mais qui, je suis heureux de l'apprendre, n'est pas d'un caractère sérieux, je proposerai:

Que l'adresse par laquelle il a plu à Son Excellence d'ouvrir la présente session, soit prise en considération lundi prochain, au lieu de demain.

La motion est adoptée.

COMITÉS PERMANENTS.

Sir JOHN THOMPSON: Je propose:—

Que des comités permanents de cette chambre pour la présente session soient nommés pour les objets suivants:—1° Privilèges et élections.—2° Lois expirantes.—3° Chemins de fer, canaux et télégraphes.—4° Bills privés.—5° Ordres permanents.—6° Impressions.—7° Comptes publics.—8° Banques et commerce.—9° Agriculture et colonisation:—et que ces comités soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la chambre,